

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE**Sixième réunion du Sous-groupe Gestion de l'infrastructure et de l'information
(IIM/SG6)**

(Nairobi, 31 juillet — 3 août 2023)

Point 3 : Réalisations dans les domaines AIM, CNS et MET**3.5 Autres initiatives dans le domaine de la navigation aérienne****WP3.5A Résultats de la deuxième réunion Comité de coordination régionale sur
les VOLCEX (VOLCEX/SG2)**

(Note présentée par le Kenya)

RÉSUMÉ

La présente note de travail contient une mise à jour sur les résultats du VOLCEX de la région AFI et appelle à tirer parti des leçons apprises et des recommandations pour améliorer l'organisation du VOLCEX 2023.

La suite à donner par la réunion figure au paragraphe 3.

RÉFÉRENCE(S) :

- Rapport de la réunion APIRG/25
- Rapport du VOLCEX 21/01 de la région AFI
- Doc 9766, Manuel sur l'IAVW
- Mandat du Groupe de coordination des VOLCEX AFI

Objectif (s) stratégique(s) connexe (s) de l'OACI :

- **A** – Sécurité, **B** — Capacité et Efficacité de la navigation aérienne

1. INTRODUCTION

- 1.1 La deuxième réunion du Groupe de coordination des exercices de cendres volcaniques de la région AFI (AFI VOLCEX/SG2) s'est tenue virtuellement le 18 juillet 2023.
- 1.2 La deuxième réunion du Groupe de coordination des VOLCEX AFI a examiné cinq points inscrits à l'ordre du jour. Trente et un participants représentant dix (10) États, l'IFALPA et l'OACI y ont pris part. La réunion est convenue sur les mesures à prendre pour préparer l'exercice des cendres volcaniques 2023.

2. ANALYSE

- 2.1 La réunion AFI VOLCEX/SG2 a été informée des résultats du premier exercice des cendres volcaniques organisé en novembre 2021. Sur la base des enseignements tirés de cet exercice, la réunion a formulé quelques recommandations pour l'amélioration de la deuxième édition de l'exercice des cendres volcaniques.

- 2.2 La réunion a également examiné les buts et les objectifs de l'exercice des cendres volcaniques 2023 et fourni quelques orientations à l'État leader de cette édition, à savoir la République démocratique du Congo afin d'accélérer la coordination et l'élaboration des directives et du calendrier pour l'exercice de cendres volcaniques 2023.
- 2.3 La réunion est par conséquent convenue des mesures suivantes.
- a) **Mesure 1 prise par la réunion VolcexSG2** : Le Sénégal et Cabo Verde doivent finaliser l'accord sur la gestion des phénomènes de cendres volcaniques
 - b) **Mesure 2 prise par la réunion VolcexSG2** : Le Secrétariat doit collaborer avec les États voisins de la République démocratique du Congo (RDC) afin de garantir leur participation à l'exercice 2023.
 - c) **Mesure 3 prise par la réunion VolcexSG2** : La RDC doit élaborer une liste complète des organismes participants et des encadreurs, avec l'appui du Secrétariat.
 - d) **Mesure 4 prise par la réunion VolcexSG2** : La date provisoire de l'exercice est prévue au courant de la deuxième semaine du mois de décembre 2023, la date exacte restant à confirmer.
 - e) **Mesure 5 prise par la réunion VolcexSG2** : Le Secrétariat soutiendra la RDC (avec l'appui de Cabo Verde) dans l'élaboration de liste du personnel d'encadrement.
 - f) **Mesure 6 prise par la réunion VolcexSG2** : La RDC coordonnera et finalisera la détermination de la date de l'exercice de cendres volcaniques.
 - g) **Mesure 7 prise par la réunion VolcexSG2** : Le Secrétariat actualisera le "tableau récapitulatif du scénario du VOLCEX 2023" et le présentera à nouveau au Groupe de coordination, pour examen.
 - h) **Mesure 8 prise par la réunion VolcexSG2** : La RDC devra soumettre un calendrier détaillé de l'exercice 2023 au plus tard à la fin du mois d'août 2023.

3. SUITE À DONNER PAR LA RÉUNION

3.1. La réunion est invitée à :

- a) Noter les informations fournies dans la présente note de travail.
- b) Encourager la RDC et toutes les parties prenantes doivent collaborer dans la préparation de l'exercice de cendres volcaniques 2023.

----- FIN -----

Appendice A — Ensemble de données du SMPZ aux points de grille datant de novembre 2023

Heures de validité fixes des prévisions SMPZ en altitude aux points de grille avec une résolution horizontale de 0,25° en latitude et longitude:

Prévisions en altitude aux points de grille	À 1 heure d'Intervalle	À 3 heures d'intervalle	À 6 heures d'intervalle
Cent, température, altitude géopotentielle	6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23 et 24 heures*	27, 30, 33, 36, 39, 42, 45 et 48 heures*	54, 60, 66, 72, 78, 84, 90, 96, 102, 108, 114 et 120 heures*
Niveau de vol et température de la tropopause			
Direction, vitesse et niveau de vol du vent maximal			
Humidité	6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23 et 24 heures*	27, 30, 33, 36, 39, 42, 45 et 48 heures*	Non fournies
Étendue horizontale et niveaux de vol de la base et du sommet des cumulonimbus			
Givrage			
Turbulences			

* après l'heure (0000, 0600, 1200 et 1800 UTC) des données synoptiques sur la base desquelles elles sont établies.

Note : Les données SMPZ de Londres ne seront disponibles sur 66 heures pour les données 0000 et 1200 données..

Disponibilité (marquée par X) des prévisions SMPZ en altitude aux points de grille avec une résolution horizontale de 0,25° en latitude et longitude, en fonction du niveau de vol

Niveau de vol	Niveau de pression atmosphérique standard de l'OACI (hPa)	Altitude géopotentielle	Vent	Température	Turbulences	Givrage	Humidité
FL 050	843,1	X	X	X	—	X	X
FL 060	812,0	X	X	X	—	X	X
FL 070	781,9	X	X	X	—	X	X
FL 080	752,6	X	X	X	—	X	X
FL 090	724,3	X	X	X	—	X	X
FL 100	696,8	X	X	X	X	X	X
FL 110	670,2	X	X	X	X	X	X
FL 120	644,4	X	X	X	X	X	X
FL 130	619,4	X	X	X	X	X	X
FL 140	595,2	X	X	X	X	X	X
FL 150	571,8	X	X	X	X	X	X
FL 160	549,2	X	X	X	X	X	X
FL 170	527,2	X	X	X	X	X	X
FL 180	506,0	X	X	X	X	X	X
FL 190	485,5	X	X	X	X	X	—
FL 200	465,6	X	X	X	X	X	—
FL 210	446,5	X	X	X	X	X	—
FL 220	427,9	X	X	X	X	X	—
FL 230	410,0	X	X	X	X	X	—

<i>Niveau de vol</i>	<i>Niveau de pression atmosphérique standard de l'OACI (hPa)</i>	<i>Altitude géopotentielle</i>	<i>Vent</i>	<i>Température</i>	<i>Turbulences</i>	<i>Givrage</i>	<i>Humidité</i>
FL 240	392,7	X	X	X	X	X	—
FL 250	376,0	X	X	X	X	X	—
FL 260	359,9	X	X	X	X	X	—
FL 270	344,3	X	X	X	X	X	—
FL 280	329,3	X	X	X	X	X	—
FL 290	314,9	X	X	X	X	X	—
FL 300	300,9	X	X	X	X	X	—
FL 310	287,4	X	X	X	X	—	—
FL 320	274,5	X	X	X	X	—	—
FL 330	262,0	X	X	X	X	—	—
FL 340	250,0	X	X	X	X	—	—
FL 350	238,4	X	X	X	X	—	—
FL 360	227,3	X	X	X	X	—	—
FL 370	216,6	X	X	X	X	—	—
FL 380	206,5	X	X	X	X	—	—
FL 390	196,8	X	X	X	X	—	—
FL 400	187,5	X	X	X	X	—	—
FL 410	178,7	X	X	X	X	—	—
FL 420	170,4	X	X	X	X	—	—
FL 430	162,4	X	X	X	X	—	—
FL 440	154,7	X	X	X	X	—	—
FL 450	147,5	X	X	X	X	—	—
FL 460	140,6	X	X	X	—	—	—
FL 470	134,0	X	X	X	—	—	—
FL 480	127,7	X	X	X	—	—	—
FL 490	121,7	X	X	X	—	—	—
FL 500	116,0	X	X	X	—	—	—
FL 510	110,5	X	X	X	—	—	—
FL 520	105,3	X	X	X	—	—	—
FL 530	100,4	X	X	X	—	—	—
FL 540	95,7	X	X	X	—	—	—
FL 550	91,2	X	X	X	—	—	—
FL 560	87,0	X	X	X	—	—	—
FL 570	82,8	X	X	X	—	—	—
FL 580	79,0	X	X	X	—	—	—
FL 590	75,2	X	X	X	—	—	—
FL 600	71,7	X	X	X	—	—	—

Disponibilité (marquée par X) des prévisions SMPZ en altitude aux points de grille avec une résolution horizontale de 1,25° en latitude et longitude, en fonction du niveau de vol

Les prévisions SMPZ avec une résolution horizontale de 1,25 ° seront fournies aux utilisateurs qui ne sont pas en mesure de traiter des prévisions SMPZ avec une résolution horizontale de 0,25°.

Niveau de vol	Niveau de pression atmosphérique standard de l'OACI (hPa)	Altitude géopotentielle	Vent	Température	Humidité
FL 050	843,1	X	X	X	X
FL 080	752,6	X	X	X	X
FL 100	696,8	X	X	X	X
FL 140	595,2	X	X	X	X
FL 180	506,0	X	X	X	X
FL 210	446,5	X	X	X	—
FL 240	392,7	X	X	X	—
FL 270	344,3	X	X	X	—
FL 300	300,9	X	X	X	—
FL 320	274,5	X	X	X	—
FL 340	250,0	X	X	X	—
FL 360	227,3	X	X	X	—
FL 390	196,8	X	X	X	—
FL 410	178,7	X	X	X	—
FL 450	147,5	X	X	X	—
FL 480	127,7	X	X	X	—
FL 530	100,4	X	X	X	—

* après l'heure (0000, 0600, 1200 et 1800 UTC) des données synoptiques sur la base desquelles elles sont établies.

Heures de validité fixes des prévisions SMPZ en altitude aux points de grille avec une résolution horizontale de 1,25° en latitude et longitude

Prévisions en altitude aux points de grille	À 3 heures d'intervalle
Vent, température, altitude géopotentielle	6, 9, 12, 15, 18, 24, 27, 30, 33 et 36 heures*
Niveau de vol et température de la tropopause	
Direction, vitesse et niveau de vol du vent maximal	
Humidité	

* après l'heure (0000, 0600, 1200 et 1800 UTC) des données synoptiques sur la base desquelles elles sont établies